

Somport par la modernisation du bâtiment d'accueil et le développement de nouvelles activités de pleine nature, et la volonté de pouvoir expérimenter sur le territoire des solutions innovantes en santé par une mise en réseaux des différents projets de maison de santé pluridisciplinaires et la conduite de projets d'expérimentation de télémeédecine et/ou de téléconsultations.

Le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale du Sud Gironde

Le périmètre de contractualisation du Sud Gironde, situé au Sud-Est du département de la Gironde, se compose du Pôle territorial Sud Gironde et des 4 Communautés de communes du Réolais Sud Gironde, du Bazadais, de Sud Gironde et de Convergence Garonne. Le territoire comprend 136 communes, dont 16 au sud font partie du périmètre du Parc naturel régional des Landes de Gascogne et compte 106 700 habitants (2015).

A la confluence des départements de la Gironde, des Landes et du Lot-et-Garonne, le Sud-Gironde s'étend sur un vaste territoire aux identités paysagères et dynamiques multiples, autour du Bazadais, du Réolais, de la Vallée de la Garonne et des Landes de Gascogne. Soumis, dans une large frange nord-ouest, à l'influence directe de la métropole bordelaise, ce territoire à forte composante périurbaine compte en son sein plusieurs pôles structurants : Langon (8 000 emplois), La Réole (3 600), Cadillac et Bazas (2 700 emplois chacun).

Les deux axes autoroutiers qui traversent le Sud-Gironde du Nord au Sud et d'Est en Ouest, l'A62 et l'A65, assurent une bonne accessibilité du territoire. Le TER Bordeaux-Agen qui met Langon à moins de 2h45 de Paris ainsi que la relative proximité de l'aéroport de Bordeaux lui confèrent également une ouverture à longue distance bien que la partie sud du territoire ne soit pas reliée à l'offre de transports en commun.

La Communauté de commune de Réolais et le territoire voisin du Lot-et-Garonne, Val de Garonne-Guyenne-Gascogne, ont été labellisés "territoire d'industrie".

Le diagnostic socio-économique réalisé par la DATAR a mis en évidence une bonne résilience face à la crise mais aussi un risque de détérioration de la situation sociale et de développement déséquilibré du territoire.

Le diagnostic et les deux ateliers partenariaux conduits sur ce territoire ont permis de dégager une stratégie du contrat s'appuie sur 4 axes stratégiques :

5. Consolider la cohésion sociale et territoriale, vers une identité Sud Gironde
6. Mieux gérer les mobilités et les migrations résidentielles sur le Sud Gironde
7. Développer l'économie de proximité et rendre le territoire plus attractif, en valorisant les ressources du Sud Gironde dans une approche durable
8. Rendre le tissu économique productif plus robuste, en valorisant les ressources du Sud Gironde dans une approche durable.

Une aide à l'ingénierie territoriale cohérente avec les thématiques opérationnelles retenues est prévue de façon à renforcer le pilotage et la capacité de mise en œuvre des actions inscrites au contrat.

Parmi les actions phares, à titre d'illustration, sont proposées : la création d'une halle technologique dédiée aux métiers de la mécanique au lycée de Langon, l'expérimentation "Recruter", la pépinière d'entreprises à La Réole, des actions du contrat local de santé, des projets de maisons de santé pluridisciplinaires, les pôles d'échange multimodaux aux gares de Langon et de La Réole, des projets de tiers-lieux, l'action collective en faveur de l'artisanat et du commerce, des actions de revitalisation du centre-ville à La Réole, la médiathèque intercommunale à Langon, le développement du tourisme fluvial sur la Garonne, l'itinérance le long de la Garonne de Langon à Bordeaux, le centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine à La Réole, l'aménagement touristique du site du Lac de la Prade à Bazas, des actions de la filière de la silver économie, des actions sur la filière forêt-bois, le soutien de la filière fragilisée vins doux de Bordeaux, des actions sur les circuits courts.

Le contrat de dynamisation et de cohésion territoriale du Cœur-Entre-Deux-Mers

Le périmètre de contractualisation du Cœur-Entre-Deux-Mers, situé à l'est du département de la Dordogne, à la confluence de la Dordogne et de la Garonne, se compose du PETR Cœur-Entre-Deux-Mers et des 5 Communautés de communes du secteur de Saint Loubès, des Coteaux Bordelais, des Portes de l'Entre-Deux-Mers, du Créonnais et de l'Entre-Deux-Mers. Le territoire comprend 90 communes et dépasse les 100 000 habitants.

Le projet de territoire du Cœur-Entre-Deux-Mers, intitulé "Ambition 2020", a fait l'objet d'un important travail de prospective participative en 2018-2019 pour aller vers le projet "Ambition 2030".

Le Cœur-Entre-Deux-Mers n'est pas un territoire homogène et subit d'importantes mutations. Aux portes de l'agglomération bordelaise sur une large frange à l'Ouest, cette partie périurbaine du territoire, très attractive, est sous l'influence directe de la métropole et fortement dépendant du moteur pendulaire. A l'Est, la communauté de communes rurales de l'Entre-Deux-Mers, limitrophe du Lot-et-Garonne, dénote avec des spécificités pleinement rurales.

Une des principales préoccupations des acteurs et décideurs locaux est la mobilité domicile-travail, du fait de la forte dépendance à la voiture incitant à réfléchir à d'autres formes de mobilités, plus actives et inclusives, ainsi que de la nécessité à améliorer le raccordement aux infrastructures, tant routières que ferroviaires, qui sont limitrophes au territoire.

Du fait de la grande attractivité du Cœur-Entre-Deux-mers, les acteurs et décideurs locaux sont également particulièrement vigilants en matière de gestion du foncier, de dynamisation des centres-bourgs maillant le territoire, de transition écologique et environnementale. Ainsi, le PETR élabore un projet alimentaire de territoire particulièrement ambitieux.

Les revenus pendulaires, importés par les 27 600 actifs qui résident dans le territoire et travaillent à l'extérieur (63,7% des actifs), constituent la principale source de revenus captés par le territoire. Ainsi le territoire s'inscrit dans une trajectoire d'hyperspécialisation, porteuse de risques sur le plan environnemental.